

Propagande et ondes courtes à Radio-Canada pendant la Deuxième Guerre mondiale: le cas du Québec

par Alain Canuel

Mai 2022

L'auteur possède un doctorat en histoire et sociopolitique des sciences (Université de Montréal) et a fait ses études postdoctorales à l'Université McGill. Il a enseigné à titre de chargé de cours à l'UQAC, l'UQAM, l'UQO, l'université Concordia et à l'université d'Ottawa. Pendant plus de 20 ans, il a occupé divers postes au gouvernement fédéral à titre d'agent de programme senior et de directeur adjoint aux trois agences subventionnaires (Conseil de recherches en sciences humaines, Conseil de recherches en science et en génie du Canada et aux Instituts de recherche en santé du Canada). Il a été responsable de programmes tels les Réseaux de centres d'excellence du Canada, le programme de bourses d'études supérieures du Canada Vanier, le programme d'Aide aux revues savantes et plusieurs autres. Au cours de sa carrière, il a publié divers articles scientifiques dans des revues canadiennes et étrangères de même que dans des ouvrages collectifs nationaux et internationaux. Il a participé à de nombreux colloques, conférences et autres activités scientifiques à l'échelle nationale et internationale. Pendant plus de 10 ans, il a occupé plusieurs fonctions au sein de l'Association pour l'histoire de la science et de la technologie au Canada.

Plan de l'article

Introduction	2
La structure organisationnelle de l'information et de la propagande	3
La radio comme instrument de propagande	4
Les ondes courtes avant le conflit mondial	5
Le projet d'une station à ondes courtes au Canada	7
La propagande canadienne à la radio et le Québec	12
La propagande à Radio-Canada destinée à la France	17
La propagande de Radio-Vichy et Radio-Paris au Québec	19
Radio-Canada: instrument d'information ou de propagande?	25
De l'agitation politico-sociale au calme d'après-guerre	29
Conclusion	31

Introduction

À la veille de la Deuxième Guerre mondiale, la Société Radio-Canada (SRC) n'a que trois ans d'existence. Si la guerre amène la société d'État à surseoir plus ou moins complètement à ses grands projets de construction, elle impose, en retour, un nouvel ordre technique et politique à ses dirigeants qui doivent désormais tenir compte d'une nouvelle réalité: la radiodiffusion en temps de guerre où la propagande joue un rôle prépondérant. Au Canada, l'utilisation de la radio à des fins de propagande fait naître des luttes importantes pour le contrôle décisionnel de ce média qui la sous-tend. Certains y voient la nécessité de contrecarrer la propagande des pays ennemis tandis que d'autres estiment qu'une puissante station radiophonique à ondes courtes «est particulièrement recommandable afin de supplémer le poste britannique actuel et de rendre plus sûres les facilités actuellement utilisées de ce poste qui est absolument nécessaire à la coopération de l'Empire et à la diffusion générale de la vérité pour le monde¹». Des pressions politiques sont exercées sur les membres du Bureau des gouverneurs qui est responsable de la SRC. En 1942, la création de la Commission d'information en temps de guerre, qui relève directement du premier ministre, et la redéfinition des responsabilités ministérielles en matière de radiodiffusion expriment la détermination du gouvernement de Mackenzie King à inféoder la Société Radio-Canada au profit d'une stabilité politique et sociale au pays. L'intention du gouvernement fédéral de doter le pays d'une station à ondes courtes ne prend forme qu'à l'été 1942, encore qu'il faille patienter jusqu'au 25 février 1945 pour assister à l'inauguration officielle du Service international de Radio-Canada sur ondes courtes.

Avant que le gouvernement ne donne son aval au projet, il aura fallu que la SRC soumette aux autorités fédérales nombre de rapports sur la faisabilité du projet, que le Comité spécial de la radiodiffusion (CSR) exhorte le gouvernement à agir au bénéfice

¹Canada, Comité spécial de la radiodiffusion (ci-après CSR), 1942, Procès-verbaux, p. 415, 422. Note: Les références du CSR et des Débats à la Chambre des communes proviennent de ressources électroniques des Archives nationales du Canada (ci-après ANC), (18e et 19e législatures), dont l'adresse du portail est la suivante: <https://parl.canadiana.ca/>.

des Canadiens et que le Bureau d'information publique avise le ministre de la Justice, Ernest Lapointe, de ses craintes vis-à-vis des effets de la propagande de Vichy et de Paris au Québec. Le mécontentement général de la population que rapportent les grands journaux canadiens et les critiques répétées de l'opposition ne sont pas sans exercer des pressions sur le gouvernement King.

La structure organisationnelle de l'information et de la propagande

Avant que l'année 1939 ne s'achève, le gouvernement fédéral institue le Bureau d'information publique qui est sous l'autorité, dès juillet 1940, du nouveau ministère des Services nationaux de guerre. Pendant les deux premières années de la guerre, la radiodiffusion relève du ministère des Transports tout en dépendant du Comité d'information publique. En 1941, le ministre des Services nationaux de guerre devient responsable de la Société Radio-Canada (SRC) et, en 1942, la Commission d'information en temps de guerre qui remplace le Comité d'information public se rapporte directement au premier ministre King. Malgré la mise en place de toutes ces nouvelles structures, la radio publique ne joue qu'un rôle modéré comme instrument de propagande. Tout au plus, pouvons-nous observer la timidité avec laquelle le gouvernement King, pour faire bonne figure devant la population canadienne, entend répondre à la propagande ennemie². La préoccupation réelle et immédiate du gouvernement King n'est pas tant de développer des techniques de propagande qui pourraient contribuer à la victoire des forces alliées que de mettre en place une censure politique qui limite la possibilité de critiquer l'action gouvernementale et militaire. Malgré la mise en place d'une censure appuyée par un imposant arsenal de règlements, le véritable cheval de bataille du gouvernement King pendant la Deuxième Guerre mondiale repose sur la crise de la conscription qui risque de compromettre l'unité nationale³.

² À propos de la propagande ennemie, voir: Canada, *Débats de la Chambre des communes* (ci-après Débats) (Ottawa, Imprimeur de la Reine), 22 mars 1939, p. 2181; 22 mai 1940, p. 118; 27 mai 1940, p. 223; CSR, 1942, p. 89, 175, 281.

³ Pour le premier ministre, l'unité nationale est un but, non un moyen. Voir: Jack Laurence Granatstein, *Conscription in the Second World War, 1939-1945: A Study in Political Management* (Toronto, Ryerson Press, 1969), p. 13, 74.

La radio comme instrument de propagande

L'étude que nous abordons s'inscrit dans la foulée des propos d'Arthur Siegel, de Gérard Laurence et de Renée Legris qui ont analysé, à divers degrés, le développement de la radio comme instrument de propagande en temps de guerre⁴. L'ouvrage de Siegel demeure, à plus d'un titre, une analyse détaillée sur l'évolution de Radio-Canada International depuis ses origines jusqu'au début des années 1990. La période relative à la Deuxième Guerre mondiale est particulièrement instructive puisqu'elle permet de constater la dépendance technologique du Canada vis-à-vis des États-Unis et de la Grande-Bretagne au niveau des ondes courtes. Gérard Laurence dont l'article est paru dans un ouvrage collectif portant sur la guerre des ondes et l'histoire des radios de langue française pendant la Deuxième Guerre mondiale soulève quelques voiles sur la censure et la propagande au réseau français de Radio-Canada. La conclusion de l'auteur demeure significative lorsqu'il affirme que la radio «devint, du fait de la guerre, un instrument privilégié d'information [et que] les responsables de l'information et de la propagande avaient pensé que la guerre contribuerait à créer un sentiment commun et [qu'] ils avaient cherché à l'utiliser [la radio] comme moyen et symbole d'unification⁵». La monographie de Renée Legris intitulée *Propagande de guerre et nationalisme dans le radio-feuilleton entre 1939 et 1959* démontre clairement la relation entre l'utilisation de la radio à des fins de propagande et la «remise en question des pouvoirs politiques [...] permettant de transformer la radio nationale du secteur public en une radio d'état, c'est-à-dire en une radio qui sert les intérêts du gouvernement au pouvoir avant ceux de la population canadienne⁶».

⁴ Arthur Siegel, *Radio Canada International, History and Development* (Oakville/Buffalo, Mosaic Press, 1996); Gérard Laurence, « Province de Québec », dans Hélène Eck, dir., *La guerre des ondes, Histoire des radios de langue française pendant la Deuxième Guerre mondiale* (Montréal, Hurtubise HMH, 1985), p. 253-370; Renée Legris, *Propagande de guerre et nationalismes dans le radio-feuilleton (1939-1955)* (Cap Saint-Ignace, Fides, 1981).

⁵ G. Laurence, *Province de Québec*, p. 359-60.

⁶ R. Legris, *Propagande de guerre...*, p. 16.

Le cadre d'interprétation des auteurs mentionnés ne saurait satisfaire pleinement aux exigences de notre analyse qui vise, d'une part, à cerner les principaux aspects techniques et politiques qui sous-tendent la création d'une station à ondes courtes au Canada et, d'autre part, à examiner la propagande au Québec qui émane des autorités fédérales et celle provenant de l'ennemi. Ces deux approches nous permettent de mieux saisir l'organisation et le fonctionnement de la propagande auxquels participe la SRC durant le conflit mondial et d'approfondir ses effets vis-à-vis du Québec. En outre, la propagande dirigée vers le Québec devient une préoccupation majeure des instances fédérales d'autant plus que la province adopte des prises de positions parfois difficiles à concilier avec la pensée du gouvernement: le plébiscite de 1942, la participation à la guerre, la propagande de Vichy, etc.

Les ondes courtes avant le conflit mondial

En 1936, lorsque la Loi sur la radiodiffusion autorise la création de la SRC, les responsables de la société d'État héritent d'un mandat aux objectifs ambitieux, à savoir de permettre à la population canadienne d'entendre les émissions de Radio-Canada et de présenter des émissions de la plus haute qualité provenant de toutes les sources possibles. Pour atteindre ses objectifs, la SRC met en place un plan triennal qui prévoit la construction de deux puissants émetteurs de 50 kW près de Montréal (CBF-français) et de Toronto (CBL-anglais). À eux seuls, ces émetteurs portent le rayonnement national de 40% à 76% de la population. La guerre vient cependant surseoir à certains grands travaux de construction et la société d'État doit réévaluer son plan d'expansion nationale en fonction de ses avoirs financiers, des aléas politiques du gouvernement canadien et des priorités de la guerre. Le projet de station à ondes courtes, qui prend forme, de façon précaire, en 1936, avec l'aménagement de trois émetteurs-relais de très faible puissance, a pour but immédiat de prolonger le rayonnement du réseau français dans les Maritimes, le nord-est de l'Ontario et les Prairies. Cette solution ne

répond nullement aux besoins des auditeurs des provinces visées, puisque rares sont ceux qui possèdent au Canada un appareil de radio à ondes courtes⁷. De plus, l'envergure internationale que le Bureau des gouverneurs entend donner à la nouvelle société d'État par l'apport d'une puissante station à ondes courtes se heurte à une double réalité. D'une part, Radio-Canada ne peut utiliser les crédits budgétaires qui lui sont accordés annuellement pour le développement d'une station à ondes courtes internationale, l'obligeant ainsi à se tourner vers le gouvernement pour subventionner le projet. D'autre part, il faut agir le plus rapidement possible afin de se prévaloir des fréquences attribuées au Canada lors de la conférence de La Havane (Traité de La Havane, 1937)⁸. La description technique et financière du projet a pour but premier de fournir au gouvernement les renseignements nécessaires afin de prendre une décision rapide et éclairée. Devant la lenteur des décisions et surtout l'hésitation du ministre des Transports, C. D. Howe, hésitation qui deviendra plus tard une véritable obstination de sa part à donner suite au projet, le CSR réitère ouvertement son appui à la société d'État et présente, en 1939, un rapport aux autorités fédérales: «Radio-Canada ayant fait le nécessaire attendait naturellement que le gouvernement prît des mesures conformes aux recommandations du rapport parlementaire⁹».

Malgré les actions concertées du CSR et l'intervention directe du président du Bureau des gouverneurs de Radio-Canada auprès du premier ministre, ces deux gestes concrets ne suffisent pas à convaincre le gouvernement de l'urgente nécessité d'une station à ondes courtes internationale qui pourrait servir les besoins de la guerre. La radiodiffusion de la visite royale au Canada, en 1939, connaît un succès sans précédent. Dès lors, on aurait pu s'attendre à ce que le gouvernement donne son aval au projet sur ondes courtes, étant donné l'efficacité technique dont a fait preuve Radio-Canada pendant six semaines consécutives en diffusant, d'un bout à l'autre du pays,

⁷ Société Radio-Canada, *Réseau français. Cinq années de progrès, 1936-1941* (Montréal, s.d.), p. 15-16. Pour une brève description des émetteurs à ondes courtes, voir: CSR, 1942, p. 14.

⁸ CSR, 1942, p. 405-406, Lettre de Donald Manson à Leonard W. Brockington, Ottawa, 26 juillet 1937 et spécialement les propos de K. A. MacKinnon (12 avril 1939), p. 308 et suiv. de même que ceux d'Augustin Frigon (20 avril 1939), p. 412 et suiv.

⁹ CSR, 1942, p. 310.

près d'une centaine d'émissions. Cette prouesse technique que d'aucuns qualifient d'exceptionnelle et qui repose principalement sur l'utilisation des ondes longues et courtes n'aura pas suffi à convaincre les autorités politiques de l'expertise et, oserions-nous dire, de la vocation internationale que la Société Radio-Canada se dit prête à assumer. En outre, le gouvernement est saisi, à maintes reprises, du problème de l'attribution des ondes courtes à d'autres pays tout en reconnaissant fort bien la contribution potentielle de la SRC à l'effort de guerre. Pour quelles raisons le gouvernement fédéral ne donne-t-il pas suite au projet sur ondes courtes, a fortiori lorsque la participation du Canada à la guerre sous-entend un appui indéfectible vis-à-vis de la Grande-Bretagne? Une première hypothèse que nous pouvons avancer repose sur l'hésitation, voire l'obstination du ministre des Transports, C. D. Howe, à donner suite au projet. Nous verrons au cours de l'analyse comment et pourquoi le ministre a su imposer sa volonté et pratiquer une politique autarcique en cette matière. Une autre raison réside dans l'incapacité de Radio-Canada de s'affranchir totalement du pouvoir politique et d'obtenir les crédits nécessaires à la mise sur pied d'une station internationale¹⁰.

La période 1936-1939 demeure une période difficile pour la société d'État en raison de la mise sur pied d'une infrastructure nationale, du contentieux sur le partage des ondes à l'échelle internationale, de la disponibilité des ressources financières, du report de certains projets d'expansion et de problèmes de coordination comme, par exemple, l'exploitation des services français et anglais à travers le pays. À l'horizon se profile la guerre qui, inévitablement, va bousculer les plans de la société d'État et projeter à l'avant-scène les enjeux politiques et militaires qui l'accompagnent.

Le projet d'une station à ondes courtes au Canada

Le 5 septembre 1939, le gouvernement canadien déclare la radio service essentiel de guerre. Plusieurs mesures sont mises en place: lois et institutions permettant un certain contrôle sur l'ensemble du système, remaniement des responsabilités ministérielles

¹⁰ CSR, 1942, p. 311, 419-420.

dont relève la radio, formation d'un comité de la propagande et de la censure, Commission d'information en temps de guerre, retransmission ou diffusion de programmes canadiens vers d'autres pays d'Europe, etc. Toutes ces mesures n'ont véritablement d'effet que si le Canada possède sa propre station à ondes courtes. Au moment où la radio devient service essentiel, Radio-Canada informe le ministre Howe de la disponibilité d'un émetteur à ondes courtes que la compagnie RCA Victor des États-Unis se dit prête à vendre au Canada. La raison majeure évoquée par Gladstone Murray, directeur général de la SRC, s'appuie sur la collaboration entre la Grande-Bretagne et le Canada en temps de guerre:

Je sais que la BBC nourrit des craintes sérieuses au sujet de son installation de Daventry qui est très exposée aux attaques aériennes. Si cette installation était détruite et si nous possédions au Canada un émetteur à ondes courtes de 50 kilowatts, nous pourrions maintenir le service britannique en temps de guerre¹¹.

L'argument de Murray est de taille, mais le ministre Howe n'y donne aucune suite. Devant l'inaction du gouvernement dans cette affaire, l'opposition s'en prend au ministre King en «préconisant l'emploi d'une station à ondes courtes pour contrebalancer la propagande défavorable» et pour «réfuter la fausse propagande d'Hitler concernant l'effort de guerre au Canada¹²». La réaction de la presse écrite ne tarde pas: des journaux aussi influents que le *Financial Post*, *Ottawa Citizen*, *Winnipeg Tribune*, *Edmonton Journal*, *Regina Star* et *Montreal Star* déclenchent une véritable campagne de presse en soutenant que le gouvernement a mis de côté la question d'une station canadienne de radiodiffusion sur ondes courtes, de peur de déplaire aux États-Unis¹³. Le *Financial Post* écrit, entre autres, que le geste pourrait être interprété

¹¹ CSR, 1942, Lettre de Gladstone Murray à C. D. Howe, 28 août 1939, p. 413.

¹² CSR, 1942, p. 421.

¹³ Le *Financial Post* et le *Regina Star* sont les deux premiers journaux à avancer cet argument. CSR, 1942, p. 423 et suiv. Voir également la note adressée au premier ministre King, 21 mai 1942 dans ANC, W. L. M. Mackenzie King Papers, Memoranda and Notes, 1940-1950, MG26, J4, vol. 326, p. C225945-46.

https://heritage.canadiana.ca/view/oocihm.lac_reel_h1519/1314?r=0&s=5 .

comme «hostile» par les États-Unis. Quant au *Regina Star*, il ne croit pas que les objections éventuelles des États-Unis soient une bonne raison pour empêcher le Canada d'avoir une station à ondes courtes. Devant de tels propos, nous devons nous interroger sur l'attitude du gouvernement fédéral qui cherche à ménager les États-Unis. Dans le contexte de l'accord international de La Havane portant sur les ondes courtes, le Canada se trouve manifestement défavorisé par rapport aux États-Unis et les autres pays industrialisés en étant la seule nation commerciale importante ne possédant pas une telle installation¹⁴. De toutes les raisons qui peuvent être légitimement évoquées, nous retenons celle-ci: la question du financement joue sans contredit un rôle majeur dans l'inaction du gouvernement, au début du moins. Cependant, lorsque la guerre éclate, le Canada qui appuie financièrement et militairement l'Angleterre ne peut se retrancher derrière les restrictions budgétaires pour justifier son inaction d'autant plus qu'une station à ondes courtes constitue pour le gouvernement britannique une nécessité en temps de guerre. Le *Financial Post* «considère qu'auprès des dépenses consenties par le Canada pour la fabrication d'armements, le coût d'une station à ondes courtes serait insignifiant – guère plus que celui d'un avion de bombardement¹⁵».

En octobre 1940, la proposition que présente l'Angleterre au Canada relativement à un projet commun d'une station à ondes courtes est aussitôt rejetée par Howe, alors ministre des Munitions et des Services. Désireux d'apaiser les craintes, le gouvernement britannique précise que le Canada fait erreur s'il croit que l'Angleterre a l'intention de diriger la programmation vers les États-Unis. Un mois plus tard, le ministre Howe fait connaître au Comité de guerre la proposition révisée du gouvernement britannique qui se dit maintenant prêt à assumer une partie des coûts du capital, d'opération et d'entretien de la station à ondes courtes si le Canada consent à la construire et à en assurer son financement jusqu'à la fin de la guerre. Toutes ces concessions ne servent à rien puisque le ministre Howe rejette, pour une seconde fois, la proposition britannique et que le Comité du cabinet de guerre l'appuie sans réserve

¹⁴ CSR, 1942, p. 421.

¹⁵ CSR, 1942, p. 421.

dans sa démarche. En janvier 1941, le gouvernement britannique tente dans un ultime effort de convaincre le Canada de la nécessité de construire une station à ondes courtes. Cette fois-ci, il s'adresse directement au ministre des Services nationaux de guerre, Joseph T. Thorson, plutôt qu'au ministre Howe. Favorable à l'idée, le ministre Thorson estime que l'implication du Canada au niveau des ondes courtes ne peut avoir de conséquences sérieuses vis-à-vis des États-Unis. Cette divergence de points de vue entre les ministres Thorson et Howe ne saurait toutefois remettre en question les faits qui ont déjà été portés à l'attention du gouvernement. Malgré tout, la SRC prépare, au cours de l'année 1941, des rapports détaillés sur les coûts techniques, les frais de service et de production, fait le point sur les démarches entreprises jusqu'à ce jour auprès des différents intervenants¹⁶ et souligne l'impact que peut causer tout retard au projet. Certains rapports vont même jusqu'à inclure des commentaires partiaux qui font état d'un soutien favorable au projet, notamment celui du Bureau des gouverneurs et ceux de certains députés de la Chambre des communes (nous reviendrons, entre autres, sur les déclarations de trois députés libéraux) et présentent sous forme de revue de presse des éditoriaux et articles de journaux canadiens qui appuient le projet d'une station à ondes courtes.

Il faut attendre jusqu'au 18 septembre 1942 pour que le gouvernement canadien approuve par l'arrêté en conseil (C.P. 8168) la construction d'une station à ondes courtes¹⁷. Même si la SRC obtient le feu vert du gouvernement, il lui faudra patienter plusieurs mois avant d'acquérir les appareils de transmissions construits aux États-Unis. Depuis l'entrée en guerre de ce pays (décembre 1941), le Canada n'a plus la garantie d'obtenir de la compagnie RCA l'équipement nécessaire à la transmission sur ondes courtes. Afin d'accélérer les démarches et d'assurer la priorité au Canada dans cette affaire, le directeur général de Radio-Canada, James S. Thompson, demande au

¹⁶ À titre d'exemples: le rapport du CSR présenté au Sénat (5 août 1940) et les propos d'Augustin Frigon (9 septembre 1940), dans CSR, 1942, p. 415 et suiv. ; ANC, W. L. M. King Papers, Memoranda and Notes, 1940-1950, MG26, J4, Vol.326, p. C225939-225943, Report of the Interdepartmental Committee on the Desirability of Establishing a Short Wave Radio Station in Canada, 18 novembre 1941.

¹⁷ https://heritage.canadiana.ca/view/oocihm.lac_reel_h1519/1308?r=0&s=5

¹⁷ CSR, 1943, p. 37.

premier ministre King d'intervenir directement auprès du président Roosevelt. Le 9 janvier 1943, King écrit une lettre au président américain et insiste sur l'importance vitale des ondes courtes comme arme de guerre politique et sur l'utilité d'une telle station pour contrer la propagande ennemie en provenance de Vichy et de Paris, laquelle est dirigée vers le Québec. Le président Roosevelt ne recevra jamais la lettre de King que l'émissaire canadien Lester B. Pearson devait lui remettre en mains propres. Lorsque Howe apprend que Pearson est à Washington pour remettre la lettre au président, il demande immédiatement au Comité de guerre de rejeter l'initiative du premier ministre. Pearson est rappelé à Ottawa et Howe, encore une fois, obtient gain de cause. Ce n'est qu'à la fin du conflit mondial, soit le 25 février 1945, que Radio-Canada inaugure le service international sur ondes courtes.

Le ministre Howe se soucie peu que les ondes courtes soient utilisées comme arme psychologique. Ne nous méprenons pas: lorsque la guerre éclate, Radio-Canada n'a que trois ans d'existence. Même si la société d'État a démontré à quelques reprises qu'elle possédait l'expérience nécessaire pour œuvrer au plan international, cela ne saurait suffire à convaincre le gouvernement canadien, en particulier le ministre Howe, de l'efficacité d'une station à ondes courtes a fortiori si elle en coûte «l'équivalent d'un avion de bombardement». À défaut d'une propagande qui s'appuie sur les ondes courtes, le gouvernement canadien met davantage l'accent sur la censure puisqu'elle permet de contrôler l'opinion en soustrayant à la connaissance du public les points de vue et les arguments qui lui déplaisent¹⁸. Dans l'esprit du gouvernement, la propagande se limite pour l'essentiel à promouvoir l'unité nationale et convaincre le peuple québécois de la nécessité d'une participation active à la guerre. La propagande dirigée vers l'ennemi et les pays alliés, notamment la France, n'occupe qu'une importance mineure puisque le Canada ne possède pas encore de poste à ondes courtes capable de transmettre des émissions outre-mer. Jusqu'à la fin de 1944, la SRC n'a d'autre choix que de relayer ses émissions à travers la station à ondes courtes WRUL de Boston et la BBC. Nous y reviendrons.

¹⁸ Francis Williams, *Press, Parliament and People* (London, William Heinemann Ltd., 1946), p. 64.

La propagande canadienne à la radio et le Québec

Dans son avant-propos, l'auteur Gérard Laurence décrit d'entrée de jeu la situation au Canada: «La Seconde Guerre mondiale fut largement vécue au Canada, et particulièrement au Québec, comme un problème de politique intérieure [...] Au-delà de la guerre est à nouveau posé le problème de l'unité nationale¹⁹». Utilisée massivement au Québec, la radio sert d'instrument politique pour «peser sur l'opinion [des Québécois] et tenter de la modifier». La propagande de guerre, poursuit l'auteur, se double d'une propagande idéologique qui vise à combattre le nationalisme, principal obstacle à l'effort total que demandent les Canadiens anglais²⁰.

Lors du conflit mondial, la radio devient un instrument indispensable, un outil d'information et de propagande. Par son pouvoir de persuasion, elle devient une arme de première force. Une de ses caractéristiques premières au cours de cette période, c'est sa capacité de persuasion de l'opinion publique par l'entremise de campagnes de diffusion d'informations.

Il n'est donc pas étonnant de constater que le CSR s'intéresse au projet d'une station à ondes courtes et à la contribution du réseau français depuis le début du conflit. Les demandes officielles auprès du gouvernement pour la création d'une station à ondes courtes, les rapports détaillés, la pression des médias, les discussions en Chambre n'ont donné aucun résultat si ce n'est la formation de comités d'information et de propagande et le remaniement des responsabilités dans certains ministères pour répondre aux attentes du gouvernement, davantage préoccupé par l'unité nationale que par une véritable stratégie pour contrer la propagande ennemie.

¹⁹ G. Laurence, *Province de Québec*, p. 285.

²⁰ G. Laurence, *Province de Québec*, p. 285; R. Legris, *Propagande de guerre...*, p. 21, affirme que la propagande nationaliste sert d'abord les intérêts du gouvernement King en ayant « essentiellement pour objectif de concilier deux nationalismes, québécois et anglo-canadien, qui s'affrontent et nuisent à l'unité [...] nationale et [à] l'effort de guerre ».

Lors du conflit mondial, les hauts responsables de la SRC sont convoqués à diverses reprises par le CSR qui s'interroge sur les résultats accomplis par la société d'État. Bien que le comité considère sous divers angles les aspects techniques et financiers du projet de station à ondes courtes, une des préoccupations majeures des membres est de s'enquérir des résultats de la société pour inciter les Québécois à l'effort de guerre. En 1942, le réseau français est sévèrement critiqué: «La prestation de la société d'État au Québec est vivement mise en cause. Une lourde suspicion pèse sur le degré de sa contribution à l'effort de guerre²¹». Augustin Frigon, directeur général adjoint, se porte à la défense du réseau français en affirmant devant le CSR: «...que l'effort de guerre sur le réseau français a été au moins égal à celui du réseau national, lequel a été excellent. Je veux dire par là que nous n'avons pas traîné en arrière, nous avons répondu à toutes les exigences²²». Dans une lettre adressée le 9 novembre 1942 à Canon W. E. Fuller, membre du Bureau des gouverneurs, Frigon «tente d'expliquer les problèmes spécifiques du réseau français: il dispose de moins d'argent, il n'obtient pas du réseau national une bonne collaboration, les séances devant le Comité parlementaire ont absorbé beaucoup de ses énergies, le service des programmes à Montréal a subi dernièrement d'importants changements²³». Toutes ces précisions n'ont que peu ou pas d'effet pour atténuer les critiques et les blâmes à l'endroit de la société d'État.

En 1942, plusieurs événements au Canada soulèvent des débats, des questionnements et des frustrations remettant en cause la mission du réseau français vis-à-vis de la participation du Québec à la guerre. La principale pierre d'achoppement demeure le plébiscite. Selon William R. Young, Mackenzie King s'inquiète des effets éventuels des émissions radiophoniques du gouvernement de Vichy sur le vote du Québec. Le gouvernement croit que ces émissions ont inspiré les nationalistes opposés à la guerre

²¹ G. Laurence, *Province de Québec*, p. 322.

²² CSR, 1942, p. 307. Lors d'une autre séance, Frigon déclare: « La question de l'effort de guerre du réseau français s'est soulevée au commencement de cette enquête. J'ai ici certaines statistiques que je vais déposer. Elles prouveront, j'en suis sûr, qu'à cet égard notre travail a pour le moins égalé celui du réseau national » dans CRS, 1942, p. 281.

²³ G. Laurence, *Province de Québec*, p. 323-324.

et qu'un grand nombre de sympathisants du gouvernement de Vichy à Radio-Canada tentent d'empêcher les Canadiens français antipétainistes d'obtenir du temps d'antenne²⁴. Dans les faits, la politique mise en place par Radio-Canada en vue de la campagne d'information sur le plébiscite permet aux tenants du OUI de faire valoir leur point de vue sur les ondes et exclut les partisans du NON²⁵. De toute évidence, cette approche n'est pas guidée par les sympathisants du gouvernement de Vichy, mais bien par l'ingérence politique du gouvernement King. La prise de position de la SRC suscite la controverse et le mécontentement des Québécois et non seulement des pétainistes qui voient dans cette manœuvre une injustice flagrante²⁶.

Le vote majoritaire du Québec lors du plébiscite du 27 avril 1942 en faveur du NON est considéré par le gouvernement comme une défaite cuisante pour l'unité nationale sans compter la démission deux semaines plus tard du ministre du Transport, Arthur Cardin. Reconnu comme le ministre canadien-français le plus puissant, Cardin quitte le cabinet parce qu'il désapprouve la décision du gouvernement de prendre des dispositions en vue de la conscription pour le service outre-mer. Au cours de cette même année, la presse anglophone s'interroge sur la trop grande autonomie dont dispose le réseau français et mène une campagne de dénigrement²⁷. Des journaux influents (*Winnipeg Free Press*, *Montreal Gazette* et *Saturday Night*) se demandent, entre autres, pourquoi la guerre n'a pu être vendue au Québec et en attribue la responsabilité aux dirigeants de la radio québécoise²⁸. Le correspondant parlementaire de la *Gazette*, F. C. Mears

²⁴ Le gouvernement estime qu'il ne peut congédier les sympathisants du gouvernement de Vichy à Radio-Canada parce que les Québécois s'uniraient immédiatement pour les défendre dans William R. Young, « Le Canada français et l'information publique durant le Seconde Guerre mondiale », *Bulletin d'histoire politique*, 3, 3-4, (été 1995), p. 233.

²⁵ À ce propos voir: Alain Canuel, « La censure en temps de guerre: Radio-Canada et le plébiscite de 1942 », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, 52, 2 (automne 1998), p. 217-242.

²⁶ Débats, 4 juillet 1944, p. 4687. Voir également: ANC, King Papers, MG26, J1, Vol. 330, C-6810, note de service (24 février 1942) d'Augustin Frigon à Gladstone Murray, p. 282093 ainsi que la correspondance (18 février 1942) entre André Laurendeau et Augustin Frigon, p. 282096-282097; André Laurendeau, *La crise de la conscription 1942*, (Ottawa, Éditions du Jour de Montréal, 1962), chapitre 18, « Une partialité absolue », p. 104-109; Frank W. Peers, *The politics of Canadian broadcasting 1920-1951* (Toronto, University of Toronto Press, 1969), p. 330.

²⁷ Le véritable enjeu de cette campagne contre Radio-Canada réside dans le fait que des journaux comme le *Winnipeg Free Press* et autres du même acabit ne peuvent admettre que les Canadiens de langue française aient la direction exclusive de leur réseau. Voir: « Le nouveau gérant général de Radio-Canada », *La Liberté et le Patriote*, 16 septembre 1942, p.3.

²⁸ Voir les articles suivants: André Laurendeau, « Veut-on miner le prestige de Radio-Canada? », *Le Devoir*, 21 avril 1942, p. 12; Georges Pelletier, « Nous ne serions plus Canadiens...? », *Le Devoir*, 28 mars 1942, p. 1. Le directeur

affirme «qu'il y a une lacune dans la façon de vendre la guerre au Québec et qu'en grande partie cette situation est imputable aux gestionnaires de la radio de cette province²⁹». La presse anglophone ne manque pas de nourrir une certaine âpreté à l'endroit du réseau français et de la population québécoise, surtout après les résultats du plébiscite. Aux dires de certains journalistes, le réseau français de Radio-Canada ne participe pas suffisamment à l'effort de guerre et la sanction qui s'impose revient à une censure plus musclée, laquelle pourrait conduire ultérieurement à la suppression de ce réseau³⁰.

On admet difficilement que le réseau français soit différent du réseau anglais. Un membre de la CSR va même jusqu'à demander à Frigon s'il prétend qu'il existe à Radio-Canada deux définitions du mot «Canadien»: «Non. Si vous voulez atteindre les Canadiens français avec les programmes de guerre [...] nous devons donc avoir une base de programmes de continuité destinés à satisfaire les goûts de la population française³¹ ». Les détracteurs ne proviennent pas uniquement de la presse anglophone. Edmond Turcotte, rédacteur en chef du journal *Le Canada*, soutient qu'il y a quelqu'un ou quelque chose qui cloche quelque part [à Radio-Canada] puisqu'après deux ans et demi de guerre la masse des Canadiens français ne paraît pas encore savoir très bien pour *qui* et pour *quoi* (sic) on se bat, à qui la faute, dit-il? Il qualifie

du journal, Georges Pelletier, critique de manière acerbe certains articles parus dans *Saturday Night* et *Ottawa Citizen* à propos de la question du plébiscite au Québec; « Yes Campaign Gains Momentum », *Montreal Gazette*, 11 avril 1942, p. 8; « The Extremists in Quebec », *Winnipeg Free Press*, 30 janvier 1942.

²⁹ F. C. Mears, « A nation at war », *Montreal Gazette*, 6 novembre 1942, p. 19 (nous traduisons). Voir également « Bloc-notes, 'Le général LaFlèche' » *Le Devoir*, 16 juin 1945, p. 1; Léopold Richer du journal *Le Devoir*, 2 septembre 1942, p. 1, fait remarquer que « les journaux de langue anglaise ont souvent donné ce conseil aux gouvernants d'Ottawa: Sell the war to the Province of Quebec ». Ouvrons ici une parenthèse et comparons ce qui suit avec les propos de Edmond Turcotte (note # 31). Dans son article, Léopold Richer reprend les propos du *Globe & Mail* qui fait l'éloge de Philippe Brais, vice-président de la Commission d'information en temps de guerre: « Bien que sans expérience comme publiciste, M. Brais est un homme de jugement avisé qui comprend très bien ce qui doit être fait en vue de 'présenter' ou de représenter la guerre à la population de sa province... » (c'est nous qui soulignons).

³⁰ Le *Saturday Night* réclame purement et simplement la suppression du réseau français qui a été établi « pour satisfaire aux caprices de Québec ». Quant au journaliste du *Winnipeg Free Press*, s'appuyant sur le témoignage de Jean-Charles Harvey devant le CSR, il écrit: « il en a exposé assez pour démontrer qu'une plus étroite surveillance du réseau français est hautement désirable ». Cité par Robert Rumilly, *Histoire de la province de Québec*, Volume 40, (Ottawa, Éditions Fides, 1969), p. 53.

³¹ CSR, 1942, p. 307. Un membre de comité explique que Frigon veut dire qu'un programme comme *Un homme et son péché* ne serait pas accepté en dehors du Québec et inversement l'émission *Amos & Andy* ne passerait pas au Québec, de sorte que pour cette province « nous avons dû trouver du nouveau pour répondre aux goûts des auditeurs », p. 306.

Frigon d'homme de bonne volonté, de technicien qui n'est en rien préparé aux subtilités de la propagande tout comme le directeur des programmes, Jean-Marie Beaudet, qui est musicien et n'a aucune compétence particulière dans le domaine de la propagande en temps de guerre³². Les critiques acerbes de journalistes québécois, en particulier Edmond Turcotte et Jean-Charles Harvey, rédacteur en chef du journal *Le Jour*, ne peuvent qu'attiser le mécontentement et convaincre davantage certains membres du CSR «que la situation au Québec est largement due aux insuffisances [ou à l'incompétence des personnes visées?] du service de radiodiffusion³³».

Radio-Canada est désormais dans le collimateur du CSR qui va jusqu'à remettre en question l'autorité et l'efficacité de la société d'État. En 1942, le directeur général, Gladstone Murray, est limogé après que le CSR eut adressé de sévères réprimandes à la direction et au Bureau des gouverneurs³⁴. De son côté, le président de la SRC et du Bureau des gouverneurs, René Morin, doit faire preuve d'une grande prudence lors de ses témoignages devant le CSR. Les questions auxquelles répond Morin sont parfois tendancieuses et toute affirmation vague ou imprécise de sa part aurait vraisemblablement pour effet de remettre en question sa compétence ou d'ébranler le rôle de la société d'État dont la mission première est d'informer et non pas de se définir comme un organisme de propagande. Morin n'hésite pas à spécifier clairement le rôle

³² CSR, 1942, p. 78. Voir l'article de: Edmond Turcotte, « Que penser de Radio-Canada? » *Le Canada*, 15 mai 1942, p. 2. La réputation de Frigon n'est plus à faire. Sa nomination comme membre de la Commission Aird (1928), de directeur général adjoint (1936-1943), directeur général intérimaire (1943) et directeur général de la SRC (1944-1951) lui confèrent une notoriété qui dépasse ses compétences d'ingénieur. Pour une meilleure compréhension, voir l'ouvrage de Robert Gagnon et Pierre Frigon, *Augustin Frigon, sciences, techniques et radiodiffusion* (Montréal, Boréal, 2019), et spécialement le chapitre 4 « Au service de la radiodiffusion canadienne », p. 145-211. Les critiques à l'endroit Beaudet nous laissent également perplexes quand Turcotte parle de compétences particulières, lui qui apprend le métier de journaliste sur le tas et démissionne du journal *Le Canada* en avril 1937 pour ses tendances «radicales» (ce que dément le journal). À son départ, il lance le journal *Demain* dont l'aventure est un échec et se termine dès 1938. Voir: Marie-Ève Tanguay, « *La pensée d'Edmond Turcotte, éditorialiste au journal Le Canada (1931-1937)* », mémoire de maîtrise (histoire), Université de Montréal, 2007, p. 12-13; Caroline Désy, *Si loin, si proche. La guerre civile espagnole et le Québec des années trente* (Québec, Les Presses de l'Université Laval, 2004), et spécialement « Le scandale Turcotte », p. 47-51.

³³ CSR, 1942, (3e session), p. 77-78.

³⁴ Le 2 novembre 1942, James S. Thomson succède à Murray. Il sera remplacé en novembre 1943 par Augustin Frigon. Au cours de son mandat, Thomson refuse de diffuser le discours du chef sortant du Parti conservateur, Arthur Meighen, et aura à subir les foudres du Parti conservateur. Dans une lettre adressée au député J. L. Ilsley, Brooke Brian Claxton écrit: «Face au gâchis de la SRC, la solution [de rechange] Thomson-Murray n'augure pas très bien pour l'avenir» (nous traduisons). ANC, Fonds Brooke-Claxton, MG32, B5, Vol. 137, *Suggestions re Opinion in Canada*, 1 septembre 1942. Voir également: Frank W. Peers, *The politics of Canadian broadcasting 1920-1951* (Toronto, University of Toronto Press, 1969), p. 334 et suiv.

de la société d'État et à critiquer les journalistes Turcotte et Harvey à propos de leurs écrits: «Je lis tous les articles écrits par M. Harvey, et j'ai lu en particulier l'article de M. Turcotte que vous avez cité [*Que penser de Radio-Canada?*]. Ils ne m'ont pas troublé, car je les crois très injustes et sans fondement. Je n'irai pas jusqu'à dire qu'ils sont dus à une animosité personnelle entre certains membres de Radio-Canada et ces deux journalistes, mais je ne crois pas qu'ils seraient approuvés par beaucoup de gens dans la province de Québec...35».

La propagande à Radio-Canada destinée à la France

Au cours du conflit mondial, les divers témoignages et opinions que soulève la création d'un poste à ondes courtes engendrent une politisation des débats qui retarde sa mise en œuvre jusqu'en 1945³⁶. Dans l'intervalle, la société d'État qui ne possède pas encore de poste capable de transmettre des émissions outre-mer doit passer par la station à ondes courtes de Boston, WRUL, et la BBC. En 1939, la World-Wide Broadcasting Foundation (WWBF) des États-Unis diffuse les premières émissions destinées à la France libre à travers la station WRUL. Une série de cinq émissions mensuelles sont destinées à la France. En 1940, la BBC retransmet des programmes canadiens vers la France. À l'été 1941, la WWBF met à la disposition de Radio-Canada son poste à ondes courtes. Il y a six programmes par mois où des orateurs canadiens-français et des représentants de la France libre peuvent adresser leurs messages à la France occupée. Le 3 août 1941, la SRC diffuse sa première émission *Le Canada parle à la France*. La première causerie diffusée directement en France est celle du premier ministre du Québec, Adélard Godbout. Dans la préface des textes publiés, Élisabeth de Miribel écrit: «Les Canadiens-Français [veulent] adresser des paroles de confiance et

³⁵CSR, 1942, p. 79. Depuis la mise à l'index de son roman *Les Demi-civilisés* par M^{gr} Rodrigue Villeneuve, la réputation de Harvey au Québec est écornée. Congédié au journal *Le Soleil* en 1934 et par le Premier ministre Maurice Duplessis en 1937, Harvey sème à nouveau la controverse en publant dans *Le Jour* que la radio allemande « a fait savoir au Québec qu'Hitler lui offre sa pleine et entière indépendance ». Les auteurs Yves Bernard et Caroline Bergeron affirment que « le message diffusé par la radio allemande, tel que rapporté par *Le Jour*, n'a jamais existé ». Dans *Trop loin de Berlin, Des prisonniers allemands au Canada (1939-1946)* (Sillery, Septentrion, 1995), p. 62. Voir également: « Hitler, Québec te dit... », *Le Jour*, 29 juin 1940, p. 1; *Débats*, 2 juillet 1940, p. 1284.

³⁶ Voir à ce propos: CSR, 1942, p. 190, 309.

d'espoir aux Français de France [...] À tous les conférenciers, nous transmettons le merci ému de tous les Français qui les écoutent et dont les voix actuellement étouffées se feront entendre à nouveau dans un monde libéré³⁷».

Cette expérience sera de courte durée: en décembre 1942, la station WRUL cesse de transmettre les émissions canadiennes. Son président fondateur, Walter Lemmon, justifie cette décision à la suite de nouvelles politiques dans le domaine de la diffusion sur ondes courtes et invite la SRC à collaborer à de nouvelles émissions dans le futur³⁸. En 1943, la division de la radio de la Commission d'information en temps de guerre produit des textes destinés aux populations allemande et française. Elle fournit également aux diverses stations canadiennes de la documentation, des directives et de l'information. Le service intérieur, composé d'une section francophone, produit pour Radio-Canada nombre d'émissions de propagande en français et en allemand. Celles-ci traitent particulièrement de l'effort de guerre au Canada et sont envoyées à l'*Office War of Information* à New York aux fins de diffusion³⁹. Jusqu'à la mise en activité de sa station à ondes courtes, le Canada doit s'en remettre aux agences américaines et britanniques pour diffuser ses programmes, ce qui ne représente pas la meilleure des solutions. Les deux pays diffusent une propagande qui correspond d'abord à leurs visées nationales. Pour la BBC, par exemple, les émissions canadiennes jugées trop vagues ou qui ne répondent pas à leurs critères sont rejetées⁴⁰. Le même scénario se

³⁷ Radio-Canada, « Le Canada parle à la France ». Causeries radiodiffusées sur ondes courtes par Radio-Canada et le poste WRUL de Boston, à destination de la France. Première série, Service de l'information, France libre, Ottawa, 1942. Voir la causerie de Adélard Godbout diffusée le 3 août 1941, p. 7-10. Voir également: « Programmes radiophoniques du Canada à l'adresse de la France. L'Honorable Adélard Godbout inaugurerà la série d'émissions », *Le Droit*, 18 juillet 1941, p. 14; CSR, 1942, p. 17.

³⁸ ANC, RG41, Vol. 746, dossier: 18- 16-1-25 Pt. 4, Programming - Special Events - To France via WRUL, Boston. Lettre de Walter Lemmon à Béatrice Belcourt, 22 décembre 1942. Dans le même dossier, voir la réponse de Béatrice Belcourt, (7 janvier 1943).

³⁹ ANC, RG41-A-IV-2-c, Vol. 126, 4-1, pt. 5, The International Service of the Canadian Broadcasting Corporation 1945-1950, 1 octobre 1950, p. 14.

⁴⁰ A titre d'exemple: un texte de propagande canadienne adressé à un auditoire allemand vante les mérites d'une nouvelle arme: une pilule contre le mal de mer, ce qui fait dire au responsable de la production du matériel allemand à la BBC: « si j'étais allemand, je m'esclafferais devant une telle affirmation, à savoir que cette pilule est une arme essentielle » (nous traduisons). ANC, RG 25, vol. 3211, dossier 5353-R-40C, pt 2 « Pilules contre le mal de mer » et « Lettre de Marcel Cadieux (Office of the High Commissioner for Canada in the U.K., London) à T. A. Stone (Department of External Affairs, Ottawa) », 3 mars 1944.

produit avec la station américaine WRUL qui rejette des textes approuvés par les censeurs canadiens, parce que jugés non conformes à leurs attentes⁴¹.

Depuis le début du conflit mondial, il nous faut reconnaître que la SRC ne possède pas ce degré suffisant d'indépendance vis-à-vis des pays alliés et qu'elle ne dispose pas de l'appui nécessaire, voire politique, pour développer sa propre structure. Au final, la propagande à Radio-Canada se présente comme une propagande nationaliste qui sert d'abord les intérêts du gouvernement King en ayant «essentiellement pour objectif de concilier deux nationalismes, québécois et anglo-canadien, qui s'affrontent et nuisent à l'unité [...] nationale et [à] l'effort de guerre⁴²».

La propagande de Radio-Vichy et Radio-Paris au Québec

La propagande ennemie dirigée en particulier par Radio-Vichy et Radio-Paris vers le Québec préoccupe les membres du CSR qui voient dans cette manœuvre une stratégie pour diviser le Québec du reste du Canada⁴³. Le directeur associé de la Commission d'information, Claude Melançon, va plus loin. Il jette le blâme sur *Le Devoir*, les consuls «vichystes» en poste à Québec et Montréal, les pseudo-intellectuels, le bas clergé, bref sur toute personne ou organisation qui n'épouse pas sa «philosophie». Dans une lettre adressée au ministre de la Justice, Ernest Lapointe, Melançon exprime ses craintes face à la propagande de Vichy au Québec. Il se dit convaincu que cette propagande allemande

exploite avec succès l'anti-britannisme d'une certaine presse et d'une bonne partie de nos pseudo-intellectuels [...] «Le Devoir» -- et à sa suite une partie du bas clergé de la province de Québec -- autrefois hostiles à

⁴¹ ANC, RG 41, Vol. 746, 18-16-1-25, pt 2, Programming - Special Events - To France via WRUL Boston, Canada speaks to France through WRUL Boston. Note de Béatrice Belcourt au Directeur général de Radio-Canada, Ottawa, 16 février 1942.

⁴² R. Legris, *Propagande de guerre* ..., p. 21.

⁴³ CSR, 1942, p. 92. Voir également: ANC, RG41, Vol. 439, dossier 27-9-21-1, Lettre de Norman Robertson à Gladstone Murray, 14 octobre 1942.

la France, ont épousé à la lettre le programme “Patrie, Famille, Travail” et se sont efforcés par tous les moyens de nous en rendre solidaires⁴⁴.

Melançon s'en prend également aux deux consuls vichystes de France, Jean Ricard (Québec) et Henri Coursier (Montréal). Il affirme que leur arrivée a servi à renforcer les liens entre les communautés francophones du Canada et Vichy et que ces derniers entretiennent des relations étroites avec des journaux français. Il soutient que des éditoriaux et des articles parus dans *Le Devoir* et *Le Droit* permettent de croire que les consuls ont réussi à publier des articles pro-Vichy dans les journaux canadiens⁴⁵.

Le 3 mars 1942, Melançon écrit à Lester B. Pearson et revient à la charge en affirmant que la présence au Québec des consuls Ricard et Coursier coïncide avec la retranscription dans *l'Action catholique* et *Le Devoir* des émissions radiophoniques prétendument appelées « Le service des nouvelles français» et qui, selon ses dires, sont des transcriptions d'émissions de propagande de Vichy⁴⁶. Nous avons relevé les deux articles dont fait mention Melançon. Le premier, publié dans *Le Devoir*, est intitulé «Le plébiscite sur la dénatalité en France» et correspond tout au plus à un entrefilet qui, par surcroît, provient d'une dépêche de Madrid. Le second publié dans *l'Action catholique* fait référence au gouverneur des îles Saint-Pierre-et-Miquelon qui soutient que les chiffres présentés comme résultats du plébiscite organisé par les gaullistes sont entièrement faux. Selon toute vraisemblance, ces deux articles n'ont pas eu une

⁴⁴ ANC, RG25, G2, vol. 2931, dossier 2861-40, Lettre de Claude Melançon au Très Honorable Ernest Lapointe, Ottawa, 10 novembre 1941.

⁴⁵ ANC, RG25, G2, vol. 2931, dossier 2861-40, pt. 1, French Propaganda in Canada. Visit of Mr. Claude Melançon, 17 novembre 1941 sous l'item 2 « Activities of French Consuls in Canada » (nous résumons). Bien que Melançon accuse *Le Devoir* de diffuser la propagande vichyste, la fermeture du journal ne représente pas une solution envisageable pour le gouvernement, même s'il en a le pouvoir. Ce serait s'attaquer directement à une partie de l'élite québécoise et aucun politicien n'est prêt à en assumer le risque, en particulier le secrétaire d'État du Canada, Pierre-François Casgrain, qui garde le silence sur les plaintes répétées des censeurs en chef de la presse, Fulgence Charpentier et Wilfrid Eggleston. À ce propos, voir: ANC, RG2, vol. 5974, dossier D -6 Pt. 1, lettre de Fulgence Charpentier et Wilfrid Eggleston à Pierre-François Casgrain, 9 juin 1941; lettre de Fulgence Charpentier et Wilfrid Eggleston à Pierre-François Casgrain, 6 novembre 1941. Les références aux articles de journaux que mentionnent Charpentier et Eggleston paraissent dans: Abbé E. Galtier, « Retour de Washington », *Le Devoir*, 3 novembre 1941, p.10; Léopold Richer, « À propos d'une émission / M. Church ne comprend pas », *Le Devoir*, 5 juin 1941, p. 10. Note de l'auteur: Charpentier remplace Claude Melançon au poste de censeur de la presse lorsque ce dernier est nommé assistant directeur du Bureau d'information publique.

⁴⁶ ANC, RG25, G2, vol. 2931, dossier 2861-40, lettre de Claude Melançon à Lester B. Pearson, 3 mars 1942.

influence majeure au Québec puisqu'il s'agit de résultats susceptibles d'intéresser davantage la France que le Canada⁴⁷. Quelques semaines plus tard, le secrétaire de Melançon écrit à Thomas A. Stone du ministère des Affaires extérieures et reprend la même argumentation en citant deux articles parus dans *Le Devoir* dont un est identique à celui que mentionne Melançon à Pearson⁴⁸.

L'impact de la propagande ennemie sur ondes courtes diffusée au Québec ne correspond pas tout à fait à ce que décrit Melançon. Selon le rapport Gallup publié en juillet 1942, 81% des Canadiens français n'ont pas capté les messages diffusés sur ondes courtes depuis Paris ou Vichy et 62% de ceux qui n'ont pas capté ces messages affirment ne pas avoir entendu parler de ces radiodiffusions⁴⁹.

La thèse que soutient Melançon sur l'influence des ondes courtes et son rapprochement avec certains journaux français du Canada contraste avec le rapport Gallup et, étonnamment, avec le témoignage de Jean-Charles Harvey devant le CSR. Reconnu pour ses déclarations à l'emporte-pièce à l'endroit notamment du journal *Le Devoir* (et de Radio-Canada), Harvey ne peut confirmer ou infirmer si «l'influence des émissions provenant d'outre-mer- les émissions à ondes courtes de l'ennemi- se reflètent dans les journaux». Il se contente d'une réponse évasive sans préciser de quelle publicité et de quels journaux il s'agit: «Je n'ai aucune preuve de cela, mais j'ai l'impression (c'est nous qui soulignons) que ces émissions ont reçu une certaine publicité dans quelques journaux⁵⁰». Lors du témoignage de René Morin devant ce

⁴⁷ « Le plébiscite sur la dénatalité en France », *Le Devoir*, 9 avril 1942, p. 3; « De Bournat prétend que les îles sont fidèles à Vichy », *L'Action catholique*, 9 avril 1942, p. 3. Olivier Courteaux souligne qu'à « Ottawa, le sort de Saint-Pierre-et-Miquelon n'intéresse pas grand monde » dans *Le Canada entre Vichy et la France libre 1940-1945* (Québec, Presses de l'Université Laval, 2015), p. 167.

⁴⁸ ANC, RG25, G2, vol. 2931, dossier 2861-40, lettre du secrétaire de Claude Melançon à Thomas A. Stone, 16 avril 1942. Les deux articles proviennent de la livraison du journal *Le Devoir*, 9 avril 1942. Le premier qui est identique à celui cité par Melançon s'intitule « Le plébiscite sur la dénatalité en France » p. 3 et le second « Pétain et Darlan au Conseil national », p. 8.

⁴⁹ Wilfrid Sanders, *Jack et Jacques, une étude sur l'opinion publique des francophones et des non-francophones au Canada* (Montréal, Comeau et Nadeau, 1996), p. 31.

⁵⁰ CSR, 1942, p. 895.

même comité, un des membres lui pose une question similaire: «La presse [québécoise] reproduit-elle ces émissions?» Réponse: «Pas que je sache⁵¹».

Peut-on voir chez Melançon une exagération des faits qui reposent sur de faibles preuves circonstancielles? Tout porte à croire qu'il excède la mesure pour convaincre les autorités gouvernementales du bien-fondé de ses propos. Du même coup, il suscite une vague d'inquiétude à Ottawa au point que, le 3 juin 1942, Norman Robertson, sous-secrétaire d'État aux Affaires extérieures, convoque une réunion avec d'autres organismes fédéraux pour discuter d'une nouvelle approche concernant la propagande⁵². Robertson s'interroge sur la façon dont le gouvernement gère les émissions ennemis: un des problèmes fondamentaux dans le domaine de l'information publique, écrit-il à Gladstone Murray, est d'établir une solide défense contre les mensonges insidieux et les demi-vérités destinées à la population du Québec⁵³.

Toute cette agitation n'a qu'un faible écho sur la classe politique davantage préoccupée par l'unité du pays que par des actions concrètes pour faire contrepoids à la propagande ennemie. Dans un mémorandum adressé à Robertson, Pearson s'en tient à quelques velléités à la suite des propos de Melançon en constatant le manque de contre-mesures face à la propagande ennemie puisque le Canada ne dispose pas de station à ondes courtes. Il ne pense pas que l'on puisse faire quoi que ce soit devant une telle situation d'autant plus qu'il serait plus difficile d'interférer avec les émissions de Vichy qu'avec celles de Paris. Il ajoute que Melançon, pour justifier son anxiété (sic), lui a fait parvenir les dossiers de Radio-Vichy et Radio-Paris de même que deux lettres qui tentent de démontrer que les consuls de Québec et Montréal ont pris une part active à la propagande radiophonique. Dès lors, il suggère de surveiller leurs activités et de

⁵¹ CSR, 1942, p. 116.

⁵² Sept mois auparavant (14 novembre 1941), le ministère des Affaires extérieures se réunit pour faire le point sur les méthodes et les effets de la propagande dirigée vers le Canada français.

⁵³ ANC, RG41, vol. 439, dossier 27-9-21-1, Lettre de Norman Robertson à Gladstone Murray, 14 octobre 1942.

les expulser du Canada si on détient la preuve qu'ils sont impliqués dans la distribution des émissions de Vichy⁵⁴.

Pearson est un habile politicien et ne veut surtout pas s'aliéner le Québec. Il aimeraït mettre un terme à la relation Vichy-Québec, mais ne veut pas provoquer de réaction défavorable du Canada français. Le gouvernement fédéral attend qu'une opportunité se présente. Celle-ci se manifeste en avril 1942 avec le renvoi du consul, Jean-Alfred Ricard, pour activités jugées anti-canadiennes.⁵⁵ Un mois plus tard, King demande à la France qu'on ferme les consulats français au Canada puisqu'ils sont «devenus une source de suspicions et de malentendus». Et de déclarer à la Chambre: «Dans les circonstances, le Gouvernement a jugé bon de prier le ministre de France de prendre les dispositions nécessaires pour suspendre le fonctionnement des consulats et des agences consulaires de France...⁵⁶».

Le 9 novembre 1942, le gouvernement canadien rompt ses relations diplomatiques avec la France occupée en fermant tous les postes canadiens, y compris la légation à Ottawa. Cette fermeture se veut un geste concret du gouvernement pour faire taire les critiques de ses opposants et, du même coup, éviter toute confrontation avec une partie de la population québécoise qui soutient les valeurs prônées par le gouvernement de Vichy (religion, tradition, famille, etc.)⁵⁷. Malgré ces fermetures, la présence vichyste n'est pas pour autant rayée de la carte au Québec. Rappelons que Radio-Vichy commence à diffuser des émissions pour l'Amérique du Nord, en septembre 1941. Le 10 octobre de la même année, Radio-Paris lance sa première émission intitulée *Paris-Canada* qui s'adresse exclusivement au public canadien-français. Le 1er août 1941, la

⁵⁴ ANC, RG25, Vol. 2931, dossier: 2861 -40 Pt.1, Mémorandum de Lester B. Pearson à Norman Robertson, 4 mars 1942.

⁵⁵ Robertson avise la légation française que Ricard doit quitter le Québec. Ce dernier est soupçonné d'utiliser les priviléges de la valise diplomatique pour déjouer la censure et ainsi distribuer à la presse locale des documents de propagande.

⁵⁶ Débats, 20 mai 1942, p. 2682. Voir également « M. King a demandé qu'on ferme les consulats français au Canada », *Le Devoir*, 21 mai 1942, p. 1-12.

⁵⁷ La violence des attaques contre Vichy de la part de l'opposition conservatrice n'est pas le seul fait d'une frustration grandissante. Le *Globe and Mail* n'hésite pas à lier le maintien des relations franco-canadiennes à d'hypothétiques pressions du Canada français catholique d'affirmer Olivier Courteaux, *Le Canada entre Vichy...*, p.121 et suiv.

nouvelle station de Vichy, *La Voix de France*, émet ses émissions dans divers pays, notamment vers les Amériques. Dans une note interne à Radio-Canada, S. Solomon informe le directeur général que Vichy va diffuser 24h/24 et transmettre vers l'Amérique 21 émissions par jour à compter du 1er février 1942⁵⁸.

Dans un ultime recours pour convaincre Charles Vining, nouveau président de la Commission d'information, un employé à la section française de la Commission d'information, Rudel Tessier, écrit:

Le sondage Gallup et les déclarations de personnes bien informées ont confirmé mes observations personnelles: Radio-Vichy et Radio-Paris ont une grande audience au Québec [...] En même temps, nous avons observé que de nombreuses rumeurs et idées avancées par une certaine presse [...] sont clairement inspirées par Vichy et Radio-Paris⁵⁹.

Les propos de Tessier sont similaires à ceux de Melançon. Cela s'entend. Melançon est directeur associé de la section française dont relève Tessier. Tous deux tiennent le même discours à l'endroit du Québec, discours qui est remis en question quelques mois plus tard par la section *Recherche* de la Commission d'information. Notons que le rapport Tessier est daté du 12 septembre 1942, le jour même où Melançon remet sa démission⁶⁰. Coïncidence fortuite, dira-t-on!

En février 1943, la section *Recherche* de la Commission d'information cherche à établir le degré d'adéquation entre les rumeurs qui circulent au Québec et les messages des émissions ennemis. Les auteurs du rapport reconnaissent que certaines rumeurs pernicieuses circulant au Québec peuvent provenir d'émissions à ondes courtes.

⁵⁸ ANC, RG25, G2, Volume 2931, dossier 2861-40, Pt. 1, Propaganda by and on behalf of French Government at Vichy, Note interne SRC, S. Solomon au directeur général de Radio-Canada, 31 janvier 1942.

⁵⁹ ANC, RG36, série 31, volume 26, dossier 12, Mémoire de Rudel Tessier à Charles Vining, 12 septembre 1942, (nous traduisons).

⁶⁰ Léopold Richer, « MM. Lash et Mélançon sont démissionnaires », *Le Devoir*, 14 septembre 1942, p. 3. La date qu'avance *Le Devoir* diffère de quelques jours avec celle de Elzéar Lavoie (12 septembre). Voir: Elzéar Lavoie, « La déprime des défaites. Le plébiscite de 1942 », *Cap-aux-Diamants*, 29, (printemps 1992), p. 15.

Néanmoins, ils précisent qu'il est difficile de prouver ou de réfuter les effets que ces émissions peuvent avoir en raison de la distorsion qu'elles subissent, parce que répétitives. Le rapport conclut que ces effets sont généraux et diffus plutôt que spécifiques⁶¹. L'écart d'interprétation entre la section *Recherche* et la section française de la Commission d'information nous autorise à nous demander si Radio-Canada n'est pas devenue le bouc émissaire pour masquer l'inefficacité de la section française et de façon plus générale de la Commission d'information et de son prédécesseur le Bureau d'information publique. Nous y reviendrons.

Par rapport à l'augmentation des programmes de propagande ennemie, comment la société d'État définit-elle son rôle? Comment met-elle à profit sa contribution du point de vue national pour répondre aux impératifs de la situation? En entrant dans le giron des différents ministères et organismes de guerre concernés, la SRC participe étroitement à l'ensemble des activités de propagande. Reste à définir quelle forme prend cette dynamique, à savoir comment la société d'État se comporte face aux exigences des autorités concernées.

Radio-Canada: instrument d'information ou de propagande?

Lors d'une séance du CSR, en 1942, René Morin est on ne peut plus clair quant au rôle de la société d'État:

[Morin]: Radio-Canada doit-il, de sa propre initiative, devenir un instrument de propagande? Ou bien sera-ce la fonction du Bureau d'information du gouvernement fédéral? Nous nous efforçons d'instruire le peuple, d'une certaine manière, mais jamais dans l'idée d'effectuer une propagande ni une contre-propagande pour neutraliser ces radio-émissions.

⁶¹ ANC, RG36, Vol. 31, dossier 8-5-1D, p. 1, Axis Broadcasts and Rumors Circulating in Quebec, Wartime Information Board, Research Section, Special Report # 6, 15 février 1943. Selon Elzéar Lavoie, *La déprime des défaites...*, p. 16, « ces rumeurs vicieuses en circulation dans la province de Québec ont d'abord atteint les États de la Nouvelle-Angleterre via les émissions radiophoniques de guerre nazies en anglais; elles sont propagées à travers les Canadiens français des États de la Nouvelle-Angleterre, de là, elles sont diffusées dans la province de Québec ».

[Ernest George Hansell (Macleod)]: Le point de M. Morin me paraît bien fondé. Le gouvernement devrait être au courant de cet état de choses, et il appartient au ministère de l'information de neutraliser ces propagandes.

[Brooke Claxton (Saint-Laurent, Saint-Georges)]: Vous croyez qu'une telle initiative devrait être prise par le Bureau de l'information ou par le Ministère des services nationaux de guerre? - R. [Morin] Oui⁶².

Bien que les remarques des députés Hansell et Claxton réaffirment en quelque sorte le rôle de la société d'État, celle-ci ne saurait résister longtemps à la volonté politique du gouvernement. Lester B. Pearson soutient que les responsables de Radio-Canada ont une sorte d'aversion pour la propagande même si celle-ci épouse notre cause. J'ai passé en revue, écrit-il à Robertson, les émissions au réseau français qui seront diffusées la semaine prochaine [mars 1942]. Il n'y a que des émissions qui n'ont rien à voir avec la guerre et il n'y a pratiquement aucun effort qui est fait pour éclairer l'opinion publique et soutenir le moral de la population⁶³.

Cette situation ne saurait durer. La radio doit faire davantage. Bien avant les résultats du plébiscite au Québec qui exacerbent le gouvernement King, la grogne s'installe et, comme nous l'avons remarqué précédemment, les autorités fédérales autant que la presse anglaise (y compris quelques journalistes francophones) jettent, en grande partie, le blâme sur Radio-Canada. Désormais, le réseau français va devoir s'impliquer dans la mise en œuvre de projets directement liés à la propagande interne et externe.

En 1943, le ministère des Affaires extérieures, la Commission d'information en temps de guerre, la Direction civile de la censure et Radio-Canada se réunissent afin de définir les grandes orientations du programme canadien de propagande. Puisque la radio est devenue un instrument privilégié pendant le conflit, elle est appelée à jouer un rôle clé.

⁶²CSR, 1942, p. 91.

⁶³ANC, RG25, Vol. 2931, dossier: 2861 -40 Pt.1, Mémorandum de Lester B. Pearson à Robertson, 4 mars 1942 (nous traduisons).

Pour les organismes gouvernementaux de guerre, il incombe à Radio-Canada de se tenir en première ligne. La société d'État ne représente plus un simple organe d'information, mais un instrument de diffusion de propagande qui doit influencer et convaincre. Dorénavant, la SRC doit participer à la mise en œuvre des projets de coordination de la propagande.

En 1943, le directeur général, James S. Thomson, soumet au CSR un mémoire dans lequel il décrit Radio-Canada en ces termes:

Radio-Canada a continué à remplir ses obligations envers ses auditeurs en les renseignant sur les divers champs d'action de notre pays, particulièrement en ce qui concerne l'effort de guerre. Nous avons coopéré avec les divers ministères et les divers services du gouvernement, pour faire connaître au public les besoins découlant des changements de conditions de guerre⁶⁴.

Mais, qu'en est-il au juste de cette coopération? Radio-Canada a-t-elle rempli sa mission d'organisme de diffusion de propagande? Sous le volet *Information publique* du mémoire, Thomson décrit la portée des programmes que les agences d'information transmettent à la société d'État:

Je pense sincèrement que le public se fatiguerait vite d'entendre, tous les soirs, programme sur programme en faveur de tel ou tel nouvel aspect de l'effort de guerre. On finirait tout simplement, de cette façon, par nuire à la cause que l'on veut servir. Il est même venu parfois à la pensée des autorités de Radio-Canada que, peut-être, nous avons déjà dépassé le point de saturation à cet égard⁶⁵.

⁶⁴ CSR, 1943, p. 27.

⁶⁵ CSR, 1943, p. 99.

Est-ce à dire que Radio-Canada ne fait pas suffisamment preuve d'influence telle que les organismes de guerre l'entendent? Bien que la SRC prenne part à la stratégie d'ensemble, elle n'a pas pour autant de pouvoir décisionnel. Le contenu des textes de propagande ne relève pas de ses fonctions. Comme le rappelle Augustin Frigon aux membres du CSR: «La Société Radio-Canada ne décide rien. Elle ne fait que radiodiffuser. Nous ne faisons que fournir les moyens pour que les renseignements parviennent au public. C'est notre fonction⁶⁶». Au niveau de la propagande interne, la SRC subit des pressions et fait l'objet de critiques, ce qui demande parfois des ajustements, mais cela ne saurait suffire à la faire dévier de sa mission première.

Idéalement, la radio d'État devrait diviser les deux rôles, information et propagande, mais en a-t-elle vraiment la possibilité? La mise en place d'une station à ondes courtes aurait certainement pu contribuer à la solution du problème si l'on en juge par les autres pays alliés ou ennemis qui utilisent cette technologie à des fins de propagande. Bien avant le début du conflit mondial, la SRC a reconnu le bien-fondé d'une station à ondes courtes, mais n'a pu mettre en pratique le projet faute de budget, du manque de volonté politique, particulièrement du ministre Howe, et de l'opposition de certains députés. À plusieurs reprises, Radio-Canada a présenté des rapports circonstanciés. Les appuis au projet, notamment les déclarations à la Chambre des communes des députés fédéraux, Thomas Reid et William A. Tucker, n'ont pas suffi à convaincre le premier ministre King du bien-fondé d'une telle station:

[Thomas Reid (New Westminster) - 19 novembre 1940] - [...] je prierais le Gouvernement d'étudier sérieusement la construction d'un puissant poste à ondes courtes [...] préconisant l'emploi d'une station à ondes courtes pour contre-balancer (sic) la propagande défavorable ... 67.

⁶⁶ CSR, 1944, p. 184. Quelques années auparavant, René Morin, CRS, 1942, p. 89-90, tient le même discours: Les membres du CSR se demandent si la société d'État s'est préoccupée de l'effet des émissions ennemis au Canada et particulièrement dans la province de Québec. À ma connaissance, dit Morin, nous n'avons pas répondu directement aux émissions sur ondes courtes en provenance des pays ennemis et d'ajouter que Radio-Canada n'a pas pour rôle de faire de la propagande.

⁶⁷ Débats, 19 novembre 1940, p. 229.

[William A. Tucker (Rosthern) - 25 novembre 1940] - Nous nous rallions volontiers à une idée, mais le moment venu de la mettre à exécution, plusieurs se récusent [...] Un projet dont j'aimerais voir la réalisation serait l'établissement au Canada d'une des stations radiophoniques à ondes courtes les plus puissantes du globe [...] Les fonds affectés à une station émettrice à ondes courtes donneraient dix fois plus de résultats qu'une somme égale dépensée en armements⁶⁸.

Trois mois plus tard, alors que le premier ministre discute en chambre d'une question portant sur l'énergie, le député D. G. Ross prend la parole et change complètement de propos en lui demandant à brûle-pourpoint:

[Douglas Gooderham Ross (St Paul's) - 25 février 1941] Le premier ministre nous dira-t-il quand le Gouvernement entend établir une station de ce genre et pourquoi il ne l'a pas fait encore?⁶⁹

[Le Très hon. Mackenzie King - 25 février 1941] - J'ai essayé de prévenir les questions qu'on pourrait me poser, mais j'avoue que je n'avais pas envisagé d'avoir à traiter de la radiodiffusion cet après-midi [...] L'établissement d'une station sur ondes courtes [...] entraînerait une dépense considérable. [...] Peut-être à une autre occasion le ministre indiquera-t-il à l'honorable député pourquoi le projet n'a pas encore été exécuté et s'il y a lieu de croire qu'il sera à exécution à brève échéance⁷⁰.

De l'agitation politico-sociale au calme d'après-guerre

Au cours de la Seconde Guerre mondiale, le réseau français de Radio-Canada a été la cible à la fois du gouvernement, des médias anglophones et de quelques journaux

⁶⁸ Débats, 25 novembre 1940, p. 399.

⁶⁹ Débats, 25 février 1941, p. 1034.

⁷⁰ Débats, 25 février 1941, p. 1034.

francophones qui ont cherché à la rendre coupable de l'inefficacité, voire de l'échec, à convaincre les Québécois du bien-fondé de leur participation à la guerre. À plusieurs reprises, les membres du CSR ont mis en adéquation les critiques externes et l'efficacité de ses administrateurs. Ils se sont appliqués à contester davantage la haute gestion sur des sujets qui relèvent de considérations politiques et médiatiques que sur la gestion interne de la société⁷¹. Les personnes appelées à témoigner, les références aux publications des médias et les attentes suscitées par le gouvernement vis-à-vis de Radio-Canada ont nourri la plupart des questions et suscité à certains moments un scepticisme à l'égard des gestionnaires de la SRC. À maintes reprises, Morin et Frigon ont dû justifier leur approche face à l'effort de guerre des Québécois.

Nous nous sommes interrogés précédemment si Radio-Canada n'avait pas servi de bouc émissaire pour masquer l'inefficacité de la Commission d'information en temps de guerre, puisque tous deux «ont pour mission de soutenir le moral de la population⁷²». William R. Young affirme que la Commission échoue en grande partie pour les mêmes raisons que son prédécesseur, le Bureau d'information publique: «... l'indécision politique, l'inefficacité organisationnelle, l'utilisation naïve d'un mélange d'idéologies et de symboles, ainsi que l'élaboration d'une propagande par des Canadiens anglais bien intentionnés, mais mal informés contribuent aussi à cet échec⁷³». Devant ce constat d'échec, est-ce à dire que Radio-Canada porte tout le poids de la propagande nationale en servant de bouc émissaire?

Toutes ces offensives envers la SRC ne représentent qu'une partie de la globalité d'un discours aux proportions démesurées. Les diatribes de religieux protestants envers le clergé catholique et les Canadiens français de même que les sondages et les études pseudos-scientifiques contribuent à envenimer le débat et, par contrecoup, démontrent

⁷¹ La résolution du 13 mars 1942 stipule clairement le mandat du CSR qui doit mettre l'accent sur les aspects techniques et financiers de la SRC. Voir: ANC, 1942, p. iii et ANC, King Papers, MG26, J4, Vol. 326, p. 225956.

⁷² Edmond Turcotte, « Que penser de Radio-Canada? » *Le Canada*, 15 mai 1942, p. 2. Dans son article, Turcotte ne remet aucunement en cause la Commission d'information et pourtant les deux organismes ont, selon lui, la même mission.

⁷³ W. R. Young, *Le Canada français et l'information publique...*, p. 227.

la faillite de l'unité nationale entre anglophones et francophones⁷⁴. Dans ce contexte, Radio-Canada n'est pas la panacée pour ramener le Québec dans le «droit chemin», dans le moule de la pensée anglo-saxonne, d'autant plus qu'après la guerre la question de l'unité nationale demeure le plus grand problème:

Un sondage effectué au début de l'année 1945 laisse nettement apparaître que le fossé entre francophones et anglophones s'était encore creusé [...] La radio, conçue et voulue comme élément d'unité nationale, allait pourtant contribuer à marquer un peu plus les spécificités ethniques et culturelles [...] Cantonné et réduit à la province de Québec, ce réseau va plutôt jouer un rôle de catalyseur national pour les Canadiens français⁷⁵.

Conclusion

À l'après-guerre, le réseau français de Radio-Canada devient une plaque tournante des nouvelles technologies de communication au pays. En 1945, la société d'État inaugure le Service international canadien de radiodiffusion, l'ancêtre de Radio-Canada International. Établi à Montréal, le Service se greffe à l'expertise du réseau français. Au début, le Service à ondes courtes diffuse en trois langues (français, anglais et allemand). Au cours des années, celui-ci émet quotidiennement des émissions en onze langues. Le 6 septembre 1952, la station CBFT entre en ondes à Montréal et diffuse les premières émissions télévisées au Canada. En septembre 1974, le réseau MF français relie Montréal à de nouvelles stations de Québec, Chicoutimi et Ottawa, ce qui représente une première au Canada. Ces quelques exemples suffisent à nous

⁷⁴ À titre d'exemples: le pasteur baptiste, Thomas Todhunter Shields, prononce des discours haineux contre les catholiques et surtout contre les Canadiens français [Robert, Rumilly, *Histoire de la province de Québec*, (Ottawa, Fides, 1968), # 39, p. 12], parcourt les provinces anglaises en dénonçant l'Église catholique comme la quatrième puissance de l'Axe [Robert, Rumilly, *Histoire de la province de Québec*, (Ottawa, Fides, 1968), # 40, p. 33]. Le psychologue torontois, John Davidson Ketchum, se penche sur la question du «contrôle des rumeurs» en se basant sur les théories de Freud et Piaget pour expliquer, entre autres, le sentiment de culpabilité du peuple québécois et une sorte de schizophrénie collective [E. Lavoie, *La déprime des défaites....*, p. 15].

⁷⁵ G. Laurence, *Province de Québec* ... p. 360.

convaincre de l'expertise et des compétences du réseau français qui a fait l'objet de condamnations arbitraires au cours de la Seconde Guerre mondiale.

Le réseau français pendant et après la guerre évolue dans une structure sociale dichotomique. Si nous voulons atteindre «les racines du mal» dans l'histoire de la radiodiffusion, il faut remonter à la création de la Commission canadienne de la radiodiffusion (1932-1936) qui a connu une fin prématurée pour avoir diffusé des émissions bilingues sur les ondes nationales⁷⁶ et son successeur Radio-Canada a, dès lors, opté pour une politique des *deux solitudes*. En 1977, le président de CBC/Radio-Canada, Albert Wesley Johnson, déclare:

Après un siècle d'existence, notre pays fait face à un double défi: le problème angoissant des deux solitudes et la domination culturelle américaine. C'est dans l'incapacité réciproque des deux groupes linguistiques de se comprendre et de partager leur patrimoine culturel que réside le problème capital de la société canadienne⁷⁷.

La Commission royale d'enquête sur la radio et la télévision (Commission Fowler, 1955) fait preuve d'un plus grand optimisme en affirmant que:

Le Canada a progressé [...] à un rythme particulièrement rapide depuis la seconde Grande Guerre dans la voie qui a conduit à la tolérance réciproque et à la compréhension mutuelle complète [et d'ajouter] reste à voir, cependant, si le Canada a atteint ce point de complète maturité nationale où l'introduction de la langue française [dans les provinces anglophones] [...] ne serait pas accueillie par une bonne majorité de la

⁷⁶ Pour une meilleure compréhension, voir: ANC, Fonds R. B. Bennett, MG26K, Vol. 590 (14 septembre 1934): 365254-365257; (16 septembre 1934): 365260; Charles Gautier, « Qui remplacera M. Thomas Maher? », *Le Droit*, 30 août 1934, p. 3.

⁷⁷ Albert Wesley Johnson, « Philosophie et plan d'action de la CBC-Radio-Canada », CBC-Radio-Canada, juin 1977, p. 3, 8-9. La paternité de l'expression « Les deux solitudes » revient à l'écrivain montréalais, Hugh McLennan, dont le roman *Two solitudes* est paru en 1945.

population comme un intolérable empiètement, au lieu d'être acceptée pour ce qu'elle apporterait en vérité, soit un complément de culture⁷⁸.

Ce n'est qu'au prix d'efforts soutenus réunissant les conditions essentielles à son développement et la détermination des citoyens en faveur d'une radio d'expression française que le réseau atteint, après plusieurs années d'incertitudes, sa pleine maturité.

* * *

Cet article est aussi disponible en ligne

<https://manuscritdepot.com/a.alain-canuel.3.html>

⁷⁸ Robert Fowler, *Rapport de la Commission royale d'enquête sur la radio et la télévision* (Ottawa, Imprimeur de la Reine, 1957), p. 272.

COMMUNIQUER AVEC L'AUTEUR

ALAIN CANUEL

Alain Canuel se fera un plaisir de lire et de répondre personnellement à vos courriels.

Adresse de correspondance électronique :

acinformation24@gmail.com

DU MÊME AUTEUR

Adrien Pouliot et le développement de la radio française dans les Prairies

Alain Canuel

Histoire - Canada

Fondation littéraire Fleur de Lys,

Lévis, Québec, 2016.

ISBN 978-2-89612-497-8

[Exemplaire numérique gratuit \(ePub\)](#)

<https://manuscritdepot.com/doc-transfert/n.alain-canuel.1.epub>

Radiophonie et nationalisme au Canada, en Argentine et en Afrique du Sud de 1920 à 1950

Alain Canuel

Histoire - Étude comparative

Fondation littéraire Fleur de Lys,

Lévis, Québec, 2018.

[Livre web gratuit et libre d'accès](#)

<https://radiophonie.wordpress.com/>